

● Festival de Sculpture

20^{ème} Festival de Sculpture Camille Claudel - du 8 au 16 Mai 2010

La sélection des artistes est un moment important et fort du Festival. Elle le fut une nouvelle fois cette année.

Afin de marquer cette 20^{ème} édition au "Thème Libre" mais dans l'Esprit de Camille Claudel, le Comité d'Organisation a souhaité inviter les sculpteurs ayant reçu un Prix des Artistes. Ils sont 7 à avoir répondu à cette invitation. Rosemary, Enrique, Mariana, Paolo, Tanja, Franck ou Jan Eduard nous ferons donc une nouvelle fois partager leur passion pour la sculpture.

Restait à retenir une quinzaine d'artistes sur des projets Bois, Pierre et Métal parmi les 80 projets déposés par les artistes. Cette année, 10 nationalités seront présentes : nous voyagerons de l'Argentine au Japon en passant par le Burkina Faso, la Hongrie et la République Tchèque sans oublier les pays latins.

Rendez vous dans quelques semaines sur le site du complexe piscine patinoire.



Hébergement des sculpteurs

Si vous souhaitez héberger un sculpteur pendant le Festival International de Sculpture «Camille CLAUDEL» du 07 au 16 mai 2010 pour les sculpteurs sur bois et du 03 au 16 mai pour les sculpteurs sur pierre, merci de vous inscrire auprès du Service communication de la Mairie. Tél. : 03.29.25.40.21

E-mail : animation@labresse.fr

La journée, les sculpteurs sont pris en charge par le Comité d'Organisation

● Maisons de retraite

Premières cérémonies des Vœux en priorité aux Maisons de Retraite

Jeudi 7 janvier, Monsieur le Maire accompagné de membres du Conseil municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, de bénévoles d'associations, en particulier des Amis de La Clairie avec leur président Gérard Lemesle, de la Paroisse, a tenu à réserver la primeur des vœux aux aînés de la commune, résidents à La Clairie et à l'Accueil.

Louis-Etienne Audrier Directeur entouré de nombreux membres du personnel a accueilli chaleureusement ses invités et a pris la parole en premier pour présenter la vie des deux maisons en quelques chiffres : Au 31 décembre 2009, le nombre de résidents était de 73, 21 hommes et 52 femmes, complété par l'arrivée d'un couple début 2010, soit un total de 75 résidents actuellement. La moyenne d'âge globale est de 86 ans et 4 mois, l'âge moyen des hommes est de 86 ans et 8 mois, talonné de près, ce qui est rare, par les femmes avec un âge moyen de 86 ans et 2 mois. La plus jeune a 64 ans et la doyenne va fêter ses 100 ans en 2010. 10 personnes sont entrées et 15 personnes nous ont quittés.

Puis Claudine Vincent-Viry au nom du CCAS a tenu à souligner ce souhait de Monsieur le Maire et de la municipalité de rendre hommage en premier aux aînés par respect et en reconnaissance de l'héritage qu'ils nous ont laissé, avec une pointe d'humour assurant « vous nous avez tracé la voie, mais nous ne sommes pas loin derrière vous »

Monsieur le Maire a souhaité à chacun « la meilleure santé possible », faisant remarquer que « même si le fait de se retrouver en maison de retraite n'est pas un choix, mais le résultat des aléas de la vie, le souci de la collectivité est de rendre ce séjour le plus agréable possible, entouré de vos proches ». Il a félicité le personnel pour ses qualités d'accueil, d'attention pour chacun, sa disponibilité et son professionnalisme. Il a tenu à rappeler l'engagement de la municipalité pour poursuivre dans cette voie avec la création de deux grands projets, qui même s'ils sont retardés par des contraintes administratives vont se concrétiser, apportant un complément aux offres d'hébergement locales pour les personnes âgées. « Tout le monde doit trouver ce dont il a besoin »



La deuxième résidence pour personnes âgées, du même type que la résidence des Sapins, fortement attendue au vu du nombre de personnes en liste d'attente, correspond à des besoins de personnes, dont la mobilité diminue et qui souhaitent se rapprocher des services du centre ville. Le deuxième projet de création de deux unités de vie protégée à La Clairie va permettre un accueil plus adapté et personnalisé pour les personnes désorientées, qui ne peuvent plus vivre seules en sécurité chez elles.

Après un petit mot à chacun et un tour de table, tous ont porté un toast à cette nouvelle année 2010, en dégustant les bons gâteaux faits par l'équipe cuisine, et les membres du CCAS ont tenu à témoigner leur sympathie à chaque résident en leur remettant une boîte de chocolat.

Fête de l'Épiphanie

A la maison de retraite, les résidents, les représentants de la Paroisse, les bénévoles et le personnel étaient impatients de déguster la galette des rois. C'est avec plaisir que tout le monde a joué le jeu et ceux qui ont eu la fève ont choisi leur roi ou leur reine. M. le directeur et Mme VINCENT-VIRY, Vice-Présidente du CCAS étaient présents pour cette manifestation bien conviviale.



PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
M. Guy VAXELAIRE - Maire Affaires générales, affaires économiques, Emploi, Finances, Personnel communal	Lundi et vendredi sur rendez-vous					
Mme Liliane MENGIN - Adjointe Ressources humaines - Démarche qualité - Formation - Festival de sculpture - Jumelage coopération/échanges - Communication - Animation						9h à 11h
M. Alain LEMAIRE - Adjoint Tourisme - OTL - Piscine - Camping Centrale de réservation - Ski de fond Patinoire - Commission de sécurité sur les pistes					16h30 à 17h30	
Mme Francine GAILLET - Adjointe Finances - Marchés publics - Affaires économiques - Achats - Assurances - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres - Délégations de services publics	9h à 11h					
M. Jean-Pierre SAVOYE - Adjoint Sport - Affaires scolaires - Développement durable - R.M.E.				9h à 11h		
Mme Marie-Thérèse JEANPIERRE - Adjointe Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace - Environnement - Embellissement - Maisons fleuries		14h à 16h				
M. Michel HUGUEL - Adjoint Urbanisme - Bâtiments - Terrains - PLU - Lotissements - Réglementation marché - Cimetière - Interlocuteur Sapeurs - Pompiers et Associations Patriotiques - Commission de sécurité		9h à 11h				
Mme Claudine VINCENT-VIRY - Adjointe CCAS - Affaires sociales - Maisons de retraite - Services à la population - Logements - Suivi situation emploi - Recrutement					9h à 11h	
M. Claude THIRARD - Adjoint Commission terrains - Voirie - Circulation - Déneigement - Réseaux d'eau - Chaufferies bois - STM - Carrières			16h à 18h			

Tout contact avec un autre élu conseiller municipal peut se faire en mairie.

Services communaux de permanence : en dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone :

Mairie : 03.29.25.40.21 - Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. Samedi : 9 h. à 12 h.

Services techniques municipaux : 03.29.25.53.89

Urgences Itineris : 06.08.23.56.53

Urgences bâtiments : 06.07.96.51.26

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Services Urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03.29.25.53.89

Permanence de 9 h. à 12 h. du lundi au vendredi. Sur rendez-vous (de 14 h. à 17 h.) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Electricité : 03.29.25.54.00

Urgences Itineris : 06.08.73.07.15

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03.29.62.54.21

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Permanence : 06.70.55.91.53

Communauté de Communes de la Haute Moselotte : 03.29.24.02.88

Fax : 03.29.24.25.47

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. - Le vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h.

Espace INFO ENERGIE de Saint-Dié

89 rue d'Alsace 88 100 SAINT-DIE - T : 03 29 55 34 15 - F : 03 29 55 46 69

mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18 **Police-Gendarmerie** : 17

Par ailleurs, complémentaire à la disponibilité du maire, chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle un week-end de permanence.

Francine GAILLET 15/21 février Jean-Pierre SAVOYE 22/28 février
Marie-Thérèse JEANPIERRE 1/7 mars Michel HUGUEL 8/14 mars
Claudine VINCENT-VIRY 15/21 mars Claude THIRARD 22/28 mars

En cas de non-réponse au domicile de l'adjoint,
n° Itineris urgence : 06.08.57.51.94

● Info lotissement «La Lunelle»



La visite sous la neige du futur lotissement

Les travaux relatifs au permis d'aménager de La Lunelle N° 08807506 P 002 sont terminés.

Toutes les informations sur le lotissement « La Lunelle » sont disponibles au service urbanisme - STM - 7 Route de Niachamps 03.29.25.53.89 ou auprès de Michel HUGUEL - adjoint délégué - lors de sa permanence le mardi matin ou sur rendez-vous.

● Tournée de la commission des terrains

En vue de la tournée de printemps de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une jouissance de terrain communal sont invitées à déposer leur demande pour le 27 Mars 2010 au plus tard, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire - Commission des terrains - B.P 11 - 88250 LA BRESSE ».